



Projet immobilier et stationnement

Par **Krypton78**, le **20/06/2023** à **11:13**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un appartement dans lequel je vie au sein d'une copropriété "familiale" de 4 logements :

- lot 1 = 55 m² (le miens) avec 2 places de stationnement (lot 2 et lot 3)
- lot 4 = 55 m² (celui d'une de mes soeurs) avec 2 places de stationnement (lot 5 et lot 6)
- lot 7 = 55 m² (Celui d'une autre de mes soeurs) avec 2 places de stationnement (lot 8 et lot 9)
- lot 10 = 55 m² (Celui de mon père) avec 1 places de stationnement (lot 11)

Tous les stationnements sont alignés dans une cours commune exterieure et l'espace est saturé (pas de possibilité de créer d'avantage de places de stationnement)

Je souhaite exploiter cet espace en construisant deux logements de 50 m² chacun au dessus de ces places de stationnement. Le PLU indique qu'il doit être réalisé une place par 50 m² de SDP crée avec un minimum de une place par logement.

La difficulté réside dans la possibilité de créer ces deux logements sans pouvoir créer de nouvelles places de parking mais est-il possible pour moi de réaffecter mes deux places de stationnement dont je suis propriétaire aux nouveaux logements créés dans le permis ?

Merci par avance pour l'aide que vous pourriez m'apporter.